

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Université de Caen Basse-Normandie – UCBN (déposant)
- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoire

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Rouen

Cette mention co-habilitée (Caen/Rouen) à la demande de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) en 2011, propose quatre spécialités qui s'organisent sur un seul ou deux sites : *Management du sport (MDS)* ouverte à Caen et Rouen, *Sciences du mouvement et ergonomie (SciME)* ouverte à Caen, *Education par les activités physiques et sportives (EPAPS)* ouverte à Caen et *Evaluation et optimisation de la performance (EOP)* ouverte à Rouen. L'objectif de la mention est de donner les outils et les connaissances pluridisciplinaires approfondies pour expliquer et comprendre l'homme en mouvement avec ses interactions dans l'environnement physique, social, économique et culturel. Elle est inscrite dans le champ *Homme, sociétés, risques, territoires (HSRT)* qui se superpose au périmètre de l'Ecole doctorale - ED 556 HSRT, permettant des collaborations avec d'autres Unités de formation et de recherche (UFR) comme celle de psychologie et des sciences de l'éducation, mais également l'Ecole doctorale normande de biologie intégrative, santé et environnement (ED 497 NBISE) s'appuyant sur la recherche en biologie.

Les spécialités de cette mention sont en continuité avec les licences de Rouen et de Caen et s'inscrivent dans une relation étroite avec les milieux professionnels sportifs, économiques, sociaux et de la santé de la région Normandie. Les compétences visées par la formation sont à la fois transversales (culture scientifique, rigueur méthodologique, savoir-faire et -être en communication et travail collaboratif) et spécifiques à chaque spécialité. Les spécialités offrent un parcours recherche et professionnel avec une progressivité dans la spécialisation.

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires (Professeur des universités - PR, Maître de conférence - MCF, Professeur agrégé - PRAG, Professeur certifié - PRCE, Attaché temporaire de l'enseignement et de la recherche - ATER, Professeur associé - PAST) et de professionnels. Elle se réunit dans chaque spécialité, entre spécialités et entre sites, à partir d'objectif précis, ce de façon régulière, formelle et informelle.

L'effectif de la formation est hétérogène selon les spécialités mais compte au total sur les cinq dernières années 120 à 160 étudiants en première année de master (M1) et 70 à 90 étudiants en deuxième année de master (M2). Les taux de réussite sont en moyenne de 80%.

Synthèse de l'évaluation

La mention *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* est une formation de qualité et diversifiée et se trouve bien positionnée dans son environnement. Son inscription dans un cadre de recherche stimulant et dynamique à dimension locale et internationale assure une formation par et pour la recherche de bon niveau. La place de la professionnalisation en tant que formation à l'insertion professionnelle mais également l'accueil en formation des professionnels est remarquable. De fait, l'insertion pour les spécialités plus anciennes est très bonne.

On note également un dynamisme dans le souhait d'évaluer et de faire évoluer une formation déjà satisfaisante. La multidisciplinarité de cette mention permet de proposer une offre de formation en bonne continuité avec les licences de Rouen et de Caen et la relation étroite avec les milieux professionnels sportifs, économiques, sociaux et de la santé de la région Normandie est matérialisée par une quarantaine de partenaires.

L'équipe pédagogique est conséquente et comprend un bon équilibre entre les universitaires et les professionnels. Pour autant, elle semble sous-dimensionnée pour mener à bien ses objectifs de façon sereine. On note également un déficit de suivi des formations, à l'exception de la spécialité *Management du sport (MDS)*, qui se caractérise en outre par un réseau des anciens efficace et une utilisation régulière des réseaux sociaux. Ces points restent perfectibles pour les trois autres spécialités.

Le suivi des compétences apparaît parcellaire et une véritable réflexion sur des supports d'information mais aussi de repérage de l'évolution du travail réalisé par les étudiants et des compétences acquises seraient à penser (par exemple, des portfolios intégrant les travaux et des évaluations au fil de la formation).

Les points forts :

- Le pilotage de la mention en collaboration inter-sites est performant malgré la distance.
- Le spectre de formation est large et assure une bonne continuité entre la licence et le master.
- La spécialité *MDS* apparaît très dynamique autant dans sa formation que dans le suivi des étudiants.
- Les liens avec le tissu socio-économique et sportif sont forts et se concrétisent par des taux d'insertion satisfaisants.
- Le taux d'insertion professionnelle est très encourageant, ce qui va de pair avec la réussite des étudiants.

Les points faibles :

- La continuité entre le parcours handicap de licence et la proposition d'un master *Education par les activités physiques et sportives (EPAPS)* orienté vers la prévention et l'éducation à la santé n'est pas évidente.
- Le suivi des étudiants, dépendant d'observatoires récemment mis en place, est faible et hétérogène entre les spécialités.
- Les équipes pédagogiques restent centrées sur les enseignants universitaires.
- Le suivi des compétences apparaît faible.
- Il apparaît un déficit de représentation des sciences de la vie dans la formation.

Les recommandations :

- Le suivi des étudiants post-formation doit être optimisé.
- Le pilotage de la mention par le conseil de perfectionnement gagnerait à être renforcé par la présence des professionnels impliqués dans la formation et des représentants étudiants pour faire régulièrement évoluer l'offre de formation en fonction des attentes des professionnels et des étudiants.
- Le renforcement de l'équipe pédagogique apparaît souhaitable pour aider cette formation à maintenir sa qualité et sa progression. Il semblerait intéressant que cette mention soit soutenue par une politique de recrutement d'enseignants-chercheurs.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention comprend quatre spécialités <i>Management du sport (MDS)</i> ouverte à Caen et Rouen, <i>Sciences du mouvement et ergonomie (SciME)</i> ouverte à Caen, <i>Education par les activités physiques et sportives (EPAPS)</i> ouverte à Caen et <i>Evaluation et optimisation de la performance (EOP)</i> ouverte à Rouen.</p> <p>La mention se propose de donner des compétences transversales à partir d'un tronc commun en M1, mais il apparaît toutefois relativement réduit (12 ECTS (<i>European credits transfer system</i>) sur 60 environ pour une année). L'offre de formation est très diversifiée et même si des spécialités sont communes à Rouen et à Caen, chaque parcours est bien démarqué. (pour exemple en <i>MDS</i> le parcours caennais s'intéresse plus particulièrement aux emplois intégrant les activités physiques et sportives, tandis que le parcours rouennais s'intéresse au sport professionnel).</p>
---	---

	<p>Cette diversité peut être appréhendée à deux niveaux d'analyse bien distincts. Soit cette diversité permet de proposer une offre élargie dans une mention commune qui gagne donc en rayonnement, soit leur spécification et donc démarcation interroge la plus-value d'une cohabitation puisqu'il n'y a pour ainsi dire pas de redondance.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention <i>STAPS</i> s'appuie sur un environnement scientifique très riche (trois laboratoires et cinq structures de recherche nationales à internationales réparties en quasi-équilibre entre Rouen et Caen). Les partenariats avec des entreprises et établissements privés ou publics sont diversifiés et de renommée (Renault Trucks, Essilor, Bosch, Sanofi, Cofely, fédérations ou ligues sportives, clubs professionnels...) Ils participent à la formation sur plusieurs niveaux (interventions, lieux de stage, formation continue).</p> <p>Les orientations de recherche et leur environnement semblent largement orientés vers les sciences humaines, à la lecture du rapport, et les sciences de la vie (physiologie de l'exercice...) apparaissent peu, hormis au travers des conventions avec les facultés de médecine et de pharmacie.</p> <p>La mention se positionne comme originale au regard des formations nationales proximales. Néanmoins, et ne serait-ce que pour l'ergonomie, une formation similaire en thématique se trouve sur Orléans.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe de coordination comprend 12 enseignants-chercheurs (EC). La masse critique d'enseignants (EC et professionnels) apparaît satisfaisante. Des difficultés ont été rencontrées pour évaluer ce point pour la spécialité <i>MDS</i> (non communiqué) et d'autre part pour la spécialité <i>EPAPS</i> qui semble assez réduite.</p> <p>Un tableau récapitulatif de toute l'équipe pédagogique aurait permis une meilleure évaluation, du fait par exemple que certains EC exercent dans plusieurs spécialités (n'apparaissent dans le dossier que les équipes par spécialités).</p> <p>Le suivi des mémoires semble difficile au regard de l'effectif étudiant et du manque de formateurs.</p> <p>On note un décalage dans la comptabilité des heures effectuées par les intervenants et le nombre d'heures dans la maquette ; plus d'heures sur la maquette qu'effectuées (par exemple pour <i>EPAPS</i>).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Une disparité apparaît dans les effectifs. Elle se régulera logiquement dans les années à venir (rentrée 2017) au regard de l'effectif très important des licences actuellement.</p> <p>Le caractère pluridisciplinaire de la mention permet une continuité dans le cursus Licence-master-doctorat (LMD) et accueille également des étudiants hors <i>STAPS</i> avec une augmentation des Validations des acquis de l'expérience (VAE) et des Validations des acquis professionnels (VAP).</p> <p>Concernant la spécialité <i>MDS</i>, le nombre d'inscrits en M1 apparaît conséquent et bien réparti sur les deux sites (pour 2014/2015 : 41 sur Caen et 57 sur Rouen) avec une bonne régulation en M2 faisant preuve d'une réelle évaluation des compétences acquises ou non. Le M2 est sélectif et rend compte d'un taux de réussite quasi-similaire entre les inscrits au niveau administratif et les diplômés. Le taux d'insertion (18 sur 20 pour Rouen ; 12 sur 22 à Caen pour l'année 2013/2014) est très satisfaisant avec un salaire médian de 1500 euros. Ces résultats génèrent une attractivité grandissante de cette spécialité.</p> <p>Concernant la spécialité <i>EPAPS</i>, la réforme de la préparation aux concours des enseignants a fait perdre l'effectif préparant au CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) au profit de l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation). L'évolution de la formation apparaît être une bonne alternative qui, bien qu'en démarrage, présente des résultats d'effectif et de réussite encourageants. Le taux d'insertion professionnelle à six mois indiqué est de 66%. Ce taux est difficilement interprétable compte tenu des modifications importantes de la spécialité et les sources ne sont pas clairement précisées. Il est à noter que trois étudiants ont entrepris des études de doctorat dont une financée.</p> <p>Concernant la spécialité <i>SciME</i>, son effectif apparaît faible mais en progression depuis l'année universitaire 2012/2013 (autour de 20 inscrits en M1 et M2 en 2014-2015). Le taux de réussite sur le même effectif M1 et M2 pose la question de l'aspect discriminant des évaluations. L'insertion</p>

	<p>professionnelle est bonne (77% à 6 mois, 100% à 19 mois pour les promotions de 2009 à 2013 à hauteur de 81.1% de répondants) et ce dans des secteurs en relation avec la formation). On note également trois poursuites en doctorat.</p> <p>Concernant la spécialité <i>EOP</i>, son ouverture récente (septembre 2012) ne permet pas de donner des statistiques conséquentes en matière d'insertion professionnelle. L'effectif moyen entre 2012 et 2014 est de 30 étudiants pour le M1 et 16 pour le M2. Le passage entre M1 et M2 est très faible en 2012 et a été doublé l'année suivante (38 à 74%).</p>
--	--

Place de la recherche	<p>La recherche occupe une place satisfaisante dans cette mention de master et s'appuie sur des enseignements communs en M1 incitant à l'innovation en appui sur les trois laboratoires rouennais et caennais.</p> <p>La volonté d'une formation par et pour la recherche, soutenue par des équipes d'EC dynamiques et renouvelées, est commune à toute la mention même si elle se spécialise nécessairement plus pour le parcours recherche. Le parcours recherche se distingue par des semaines de cours bloquées et un allègement des enseignements pour le travail biobibliographique et d'expérimentation.</p> <p>La qualité de la formation est validée par l'obtention de sept financements de thèse pour neuf doctorants durant ces quatre dernières années.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La place de la professionnalisation se fait autant dans la formation dispensée que dans l'accueil de professionnels en formation continue.</p> <p>La relation avec le milieu socio-économique et professionnel local permet une intégration de professionnels confirmés dans l'équipe de formation mais également la préparation par les étudiants de conférences réalisées par des professionnels spécialisés. Des enseignements spécifiques sont réalisés dès le M1 pour favoriser l'insertion professionnelle (réalisation de <i>curriculum vitae</i> (CV), lettre de motivation, techniques de recherche d'emploi).</p> <p>L'adéquation entre la formation et les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) apparaît bonne.</p>
Place des projets et stage	<p>La durée des stages sur les deux ans de master (minimum de 600 heures) et la mise en place de différents dispositifs pour y accéder marquent la place importante des stages dans la formation.</p> <p>Des projets tuteurés diversifiés sont proposés aux étudiants (organisation de conférences, d'évènements,...) en particulier pour la spécialité <i>SciME</i>.</p> <p>Le suivi des stages se fait par le responsable de stage de chaque spécialité (de la viabilité du stage à l'adéquation entre la mission et les attendus universitaires). Les stages et les mémoires sont spécifiques aux parcours recherche et professionnel avec la participation d'EC et de maîtres de stage dans le suivi et la soutenance.</p> <p>L'évaluation des stages peut s'appuyer sur des fiches d'évaluation proposés au maître de stage et se concrétise par une soutenance.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale est active dans cette mention (coordonnée par un PRAG et un MCF HDR - Habilitation à diriger des recherches) et elle profite des différentes structures proposées par les établissements et les composantes</p> <p>Les étudiants ont accès à des dispositifs variés qui permettent d'améliorer leur niveau de langue (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES2 en master, auto-formation, centre de langue,...) et les aident à développer un projet international. Les UFR d'accueil disposent de nombreuses conventions ou accords bilatéraux avec des pays européens mais aussi extra-européens. Depuis cinq ans, 14 étudiants ont bénéficié de cette mobilité en M1 contre 3 en M2. Des étudiants ont également la possibilité de faire leur stage recherche ou professionnel à l'international et une douzaine de conventions ont été signées ces cinq dernières années. Une perspective de mobilité des enseignants est également envisagée.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Bien qu'il faille regretter de ne pas disposer de statistiques qui relatent précisément la poursuite des étudiants de licence en master, le recrutement est dit largement en provenance des licences respectives mais également par VAE et VAP.</p> <p>Le recrutement en M2 se fait par sélection en relation avec les capacités d'accueil de chaque spécialité.</p> <p>Afin de faciliter la réussite, les étudiants disposent d'un livret de l'étudiant avec toutes les modalités d'enseignements et les compétences visées. Ce livret pourrait être plus valorisé et inclure le suivi de l'étudiant (un portfolio structurant pour la formation). De même les étudiants ont la possibilité de changer de spécialité entre le M1 et le M2. Et enfin des aménagements d'emploi du temps sont proposés pour l'accès à la formation des salariés.</p> <p>Sur quatre ans, un total de 61 étudiants ayant validés leur M1 n'ont pas poursuivi en M2 dans la spécialité <i>Management du sport</i> cohabilitée Rouen-Caen. Ce chiffre est important et pose la question du devenir de ces étudiants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont majoritairement en présentiel. Des aménagements sont proposés pour les régimes spéciaux d'étude, avec regroupement de cours par exemple pour les salariés.</p> <p>La formation s'organise également autour de la plateforme numérique en tant que media pour les supports de cours, l'apport de documents mais aussi comme moyen d'obtenir les niveaux supérieurs du C2i (Certificat informatique et internet).</p> <p>Les enseignements du parcours recherche nécessitent le déplacement des étudiants entre les sites de Rouen et Caen. Les déplacements ne sont pas pris en charge de façon réciproque entre les deux établissements (pas de prise en charge par l'université de Rouen). Les professeurs ne pourraient-ils pas se déplacer majoritairement ?</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les évaluations comptent 40% de contrôle continu (CC) et 60% de contrôle terminal (CT). Les différentes modalités d'évaluations sont exploitées (écrits, dossiers, oraux, synthèses...)</p> <p>Toutes les Unités d'enseignement (UE) sont compensables sur un semestre et au redoublement l'étudiant ne conserve que les notes supérieures ou égales à 10. Au sein d'UE certains éléments reçoivent des coefficients en relation avec les ECTS attribués.</p> <p>Chaque semestre est constitué de 30 ECTS. L'année est validée par jury en obtenant la moyenne des deux semestres. La réalisation d'un stage avec production d'un rapport est nécessaire.</p> <p>La part des évaluations orales reste plus faible que souhaitée par l'équipe pédagogique du fait d'une masse critique d'enseignants trop faible par rapport au nombre d'étudiants.</p> <p>Les jurys peuvent proposer ou valider une réorientation ou le passage d'un parcours à un autre (recherche versus professionnel). De nombreuses formations en STAPS et même dans d'autres disciplines ne font plus de distinction entre le parcours recherche et professionnel ; il est donc surprenant de constater encore cette distinction dans cette mention.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'évaluation de l'acquisition des compétences transversales s'organise sur la base de CC et à partir de modalités variées et notamment par les projets tuteurés pour les compétences de savoir-être.</p> <p>A la suite du premier semestre, des entretiens individuels sont proposés pour les étudiants en difficulté. En M2 ce suivi personnalisé peut permettre la mise en place de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite.</p> <p>Des suivis spécifiques ne sont pas présentés par les différentes spécialités dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés organisé par les observatoires de chaque établissement de rattachement n'apparaît pas optimal car les spécialités réalisent leurs propres enquêtes.</p> <p>Egalement, de par la jeunesse de certaines spécialités, les statistiques ne sont pas possibles (EOP) ou ne sont pas représentatives (EPAPS) au regard des réorganisations en cours d'habilitation.</p>

	<p>Pour suppléer ce manque d'optimalité un lien est maintenu avec les étudiants par les réseaux sociaux ou association des anciens pour la spécialité MDS.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un dispositif de pilotage de la mention est organisé. Sur les sites de Rouen et de Caen, un conseil de perfectionnement (qui n'est pas toujours nommé ainsi) est également en place et remplit son rôle de régulation, d'évolution de la formation et d'échanges.</p> <p>Il existe une réelle volonté de mettre en place une évaluation des enseignements mais la disposition de moyens de traitement n'est pas suffisante. L'évaluation se fait par retour direct aux enseignants, à la suite du stage et par questionnaire anonyme par voie électronique</p> <p>Afin d'améliorer l'évolution de la formation et son évaluation, l'intégration de représentants des étudiants et des intervenants extérieurs est envisagée dans les comités de pilotage.</p> <p>Les retours de l'évaluation des enseignements de la part des étudiants pour la spécialité <i>SciME</i> semblent particulièrement positifs.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Master Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, champ de formation Homme, sociétés, risques, territoire

Identification :

Nom de la formation : **Master STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)**

Type (L,LP, M) : M

Nom/prénom et coordonnées du porteur : **Benguigui Nicolas, Professeur à l'Université de Caen Normandie, UFR STAPS, Campus 2, Boulevard du Maréchal Juin, F-14032 CAEN Cedex, tel +33 (0) 2 31 56 72 67 - +33 (0) 6 82 28 62 21 - e-mail : nicolas.benguigui@unicaen.fr**

Co-responsable pour l'Université de Rouen : **Claire Tourny, Professeur à l'Université de Rouen, UFR STAPS, Boulevard Siegfried, 76821 Mont Saint Aignan Cedex, tel: +33 (0) 2 35 14 81 57 – e-mail : claire.tourny@univ-rouen.fr**

Site Web de la formation : à Caen : <http://ufrstaps.unicaen.fr/formation/masters/> - à Rouen : <http://staps.univ-rouen.fr/masters-343575.kjsp>

Etablissements impliqués dans la formation : **Université de Caen Normandie – Université de Rouen (co-habilitation 2012-2016)**

Date d'ouverture initiale de la formation (et éventuellement les périodes de fermeture) : **1er septembre 2012**

Lieux d'enseignement, en particulier pour les diplômés délocalisés : **UFR STAPS de Caen et UFR STAPS de Rouen**

Observations

L'équipe pédagogique ainsi que les directions de composante ont bien apprécié cette évaluation du HCERES qui apparaît globalement positive et encourageante. Elle souligne avec pertinence et de manière constructive des points à améliorer dans nos formations.

Le rapport indique que l'équipe pédagogique du master STAPS « semble sous-dimensionnée pour mener à bien ses objectifs de façon sereine » (p.3 dernier paragraphe et recommandations p. 4)

- Ceci est bien perçu par les composantes qui dans leur dialogue de gestion avec l'établissement indiquent clairement des besoins en encadrement pour le master.

Il est précisé à plusieurs reprises dans le document que les spécialités à l'exception de MDS ont un déficit de suivi de formation et de la professionnalisation (P.3 dernier paragraphe, p.4 dans les points faibles, P.4 recommandations)

- Si la spécialité MDS ouverte à Caen et à Rouen est clairement très dynamique du fait de son expérience, de son recrutement en M2, de la professionnalisation, du réseau des anciens, les autres spécialités ne sont pas en reste avec des évolutions récentes qui peuvent expliquer que cela puisse être moins apparent. La spécialité EPAPS a dorénavant une page Facebook permettant de diffuser rapidement de l'information, de créer un réseau de partenariat entre étudiants, enseignants et professionnels, et d'assurer un suivi du devenir des étudiants Facebook, la spécialité SciME fait des enquêtes très approfondies sur la professionnalisation des étudiants (<http://www.unicaen.fr/staps/master-eme/Debouches.html>) et organise de façon biannuelle une journée des anciens étudiants de la spécialité depuis 2010.

- Des échanges réguliers avec les étudiants et les professionnels ont lieu dans chacune des spécialités. Les conseils de perfectionnement des futures mentions de master suivront la recommandation d'impliquer davantage de professionnels et de représentants étudiants.
- Concernant le suivi de la professionnalisation, comme cela a bien été noté, l'existence d'un observatoire au niveau de l'établissement est récente. Néanmoins le travail initié paraît tout à fait propice à la mise en œuvre d'un suivi de qualité. Pour le moment, les spécialités MDS et SciME complètent ce suivi par des enquêtes ad hoc détaillées et prenant en compte les spécificités des domaines professionnels propres à ces spécialités. Par ailleurs, le réseau de structures professionnelles dans lesquelles les étudiants (notamment en EOP) trouvent un stage étant bien établi et reconduit d'année en année grâce à un forum des stages ayant lieu en début d'année, il est assez aisé de savoir si les étudiants ont été recrutés dans l'une de ces structures ou si ils ont postulé dans une structure semblable qui serait connue des professionnels dans notre réseau. Autrement dit, notre proximité avec les professionnels et la DRJSCS de Haute Normandie nous permet un suivi du devenir des étudiants en Région Haute Normandie et dans les régions limitrophes.

Le suivi des compétences est pointé à plusieurs reprises dans l'évaluation avec notamment l'absence de portfolio (p.4 1^{er} paragraphe, P.7 Recrutement).

- Cette remarque est tout à fait pertinente et constitue un domaine dans lequel le master STAPS est peu avancé. Cette lacune a été prise en compte au niveau de l'établissement.
- Le suivi des compétences n'est en effet pas formalisé par le biais d'un livret de compétences global où l'étudiant serait pleinement acteur de la démarche. Néanmoins, les maquettes des différentes spécialités sont construites sur la base des compétences listées dans les fiches RNCP respectives. Des dispositifs placés tout au long de la formation sont dédiés à la validation de ces compétences.
 - On citera par exemple :
 - les modalités de contrôle de connaissance sont variées (écrites, orales, production de documents sur divers supports, réalisation de projets, etc
 - aide à la professionnalisation
 - présence de projets tuteurés
 - enseignements en TP et TD, donnant lieu à des CC sous forme de comptes-rendus d'activités
- Dans le cadre de l'axe « pédagogies de la réussite » du prochain contrat d'établissement, l'UFR STAPS entend fédérer tous ces dispositifs dans un cadre plus explicite.

La continuité entre la spécialité APAS de la licence STAPS et la spécialité EPAPS du Master est questionnée dans les points faibles (p. 4).

- Comme indiqué précédemment, la spécialité EPAPS du Master a été créée pour accueillir des étudiants en préparation du CAPEPS et d'autres orientés vers les métiers de l'éducation à la santé par les APAS. Le changement d'organisation pour la préparation CAPEPS s'est donc traduite par un renforcement de la partie santé et APA de la spécialité sans qu'il soit possible de changer de nom au cours du quinquennal. Ceci est maintenant prévu pour le prochain plan pour lequel il sera demandé une Mention STAPS APAS avec des parcours spécifiques à Rouen et à Caen.

« Les équipes pédagogiques restent centrées sur les enseignants universitaires » (p. 4)

- Ceci traduit une volonté de la composante et en même la critique sur le manque de ressources au niveau des professionnels et des étudiants notamment dans le suivi et l'évolution de la formation est bien reçue et sera prise en compte notamment dans l'élaboration des conseils de perfectionnements des futures mention de master, comme cela a été bien noté en p. 8. Il est à noter que la place des professionnels en tant qu'intervenants dans les cours est déjà importante. Pour exemple, en Master 2 spécialité SciME (parcours pro), 200 heures d'enseignements sont assurées par des professionnels (contre 190h par des enseignants-chercheurs).

« Il apparaît un déficit de représentation des sciences de la vie dans la formation » (p. 4) + p.5 environnement de la formation

- Il va de soi que les « sciences vie » ne soient pas présents dans la spécialité MDS. En spécialité SciME, la répartition est équilibrée : 26% des enseignements ont une valence sciences vie, 23% sciences humaines et sociales, 14% méthodologie, et 37% sont consacrées à la connaissance des milieux professionnels et recherche, et à l'intervention professionnelle. En spécialité EPAPS, ce déséquilibre est lié à la relation passée avec la formation CAPEPS. La transformation en Mention APAS sera assortie d'un nombre plus important de cours en sciences de la vie, sachant néanmoins qu'à Caen une valence éducation à la santé restera présente. Pour EOP, ce déséquilibre n'existe pas non plus puisque les sciences de la vie représentent 32% en M1 et 52% en M2, tandis que les sciences humaines et sociales comptent pour 18% en M1 et 28% en M2. Il est à noter qu'en EOP, les étudiants ont 50% en M1 et 20% en M2 d'enseignements pluri-disciplinaires dit transversaux, consacrés aux outils et méthodes, aux aspects épistémologiques, à la connaissance des milieux professionnels et recherche, et à l'intervention professionnelle. Bien souvent, dans ces enseignements pluri-disciplinaires, il est possible par un jeu d'option de colorer un peu plus son parcours en valorisant un peu plus les aspects sciences humaines et sociales ou sciences de la vie.

« Des difficultés ont été rencontrées pour évaluer ce point [i.e. le nombre d'enseignants] pour la spécialité MDS (non communiqué) et d'autre part pour la spécialité EPAPS qui semble assez réduit. » p.5 Equipe pédagogique 1^{er} paragraphe

→ Ces informations sont fournies ci-dessous :

o MDS Caen

Des enseignants de l'UFR STAPS	Des enseignants de l'Université de Caen ou d'autres Universités	Des professionnels
Christophe Durand - PU	Armelle Gorand - MCF	Christian Durand, consultant RH
Claude Lafabrègue - MCF	Béatrice Barbusse - MCF	Marc Bourhis, DG communautés de communes
Fanny Le Mancq - MCF	Nadine Dermit - MCF	Samuel Chevret, avocat
Ludovic Lestrelin - MCF	Hervé Le Crosnier - MCF	Kerstie Abergel, juriste - DG de la ligue de foot de BN
Boris Helleu MCF	Christopher Hautbois - MCF HDR	Yannick Mignot, graphiste communicant
Elodie Parisse - PRAG	Lionel Maltese - MCF	Jacques Prigent, juriste fiscaliste
Jean Luc Cantin - PRAG	Loïc Ravenel - MCF HDR	Vincent Chaudel, consultant
Thierry Noel Dubuisson - PRAG	Dominique Charrier - MCF HDR	Ludivine Mabie, graphiste
	Marie-Josèphe Leroux Sosthène - MCF	NicolasVilleroy, web designer
	Dominique Bodin - PU	Baptiste Eude, entrepreneur
		Pierre-Charles Binet, entrepreneur
		Pierre Cormier, directeur développement d'un club de L1
		Eric Osouf, Resp. Administratif de l'UFR
		Maxime Charon (graphiste)
		Gilles Acezat (Graphiste)
		Julien Haucourt (Graphiste)

o MDS Rouen

Des enseignants de l'UFR STAPS	Des enseignants de l'Université de Rouen ou d'autres Universités	Des professionnels
Nadine DERMIT- MCF	Christophe DURAND - PU	
Marie-Josèphe LEROUX-SOSTENES - MCF	Boris HELLEU - MCF	Marc BOURHIS, DG communautés de communes de Deauville
Alain LORET - PU	Nicolas SCelles, PHD, Université de Sterling, Ecosse	Viviane DIATTA, Timing conseillère en équipements sportifs
Olivier SIROST - PU		Philippe VANROOSE, Vert Marine Directeur développement produits et services
Damien FEMENIAS - MCF		Alexandre HUSTING, Conseiller du ministre du Luxembourg pour le sport
Magali SIZORN - MCF		Sarah BALLUET, avocate
Daphné BOLZ - MCF		Mikaël BARABE, Spie Batignolles Responsable développement
Pascal ROLAND - MCF		François MOUILLERON, Récré Directeur Marketing
Florence CARPENTIER - MCF		Axel CARREE, Lacoste Directeur Evènements
Frédéric CHARRIER – Professeur associé		Victor AUGAIS, gérant société SAVIQ - Urban
Amélie VIVET - MCF		Damien LAMURAY, HAC
Barbara EVRARD - MCF		François COUZIN, APEC
		Jérémy Kerboeuf, SPONSOREESE.ME

		Thierry MARQUER, fondateur de l'ORANGE BLEUE
		François-Régis DESCHAMPS, DRH Récréa
		Christophe MOURO, responsable partenariat sportif, FERRERO
		Michel VEYRONNET, Manager sportif
		Patrick MONTEL, journaliste, France TELEVISION

o EPAPS

Des enseignants de l'UFR STAPS	Des professionnels
Nicolas Benguigui, Pr.	Clémence Matéos, psychomotricienne
Damien Davenne, Pr.	L. Delattre, CTS CK DRJSCS
Christophe Durand, Pr.	M. Lesenechal, Entraîneur PEC
Fabrice Dosseville, Pr.	S. Eude, CTF CD14
Antoine Gauthier, Pr.	A. Poirier, Directeur DUNEO
Francine Thullier, Pr.	D. M. Joubert, diabétologue
Patrick Vassort, MCH-HDR	D. J. Drigny, médecin réadaptation
Corinne Molinaro, MCF-HDR	D. M. TReguaro, DRJS Bretagne
Gaëlle Quarck, MCF-HDR	D. E. Reboursière, médecin
Laure Lejeune, MCF	F. Venturelli, Délégué Dept USEP
Leslie Decker, MCF	Muriel Elissalde, CR Handisport
Pascale Leconte, MCF	Louise Roucher, CR Sport Adapté
Catherine Garncarzyck, MCF	C. Coyette, DR UFOLEP
Nicolas Margas, MCF	M. Delannet, prof EPS / kiné
J-Pierre Heuzard, MCF	A. Peullier, Agt Dévpt santé CSN
Frédéric Dutheil, MCF	C. Burnel, directrice CRAF2S
Elodie Parisse, PRAG	A. Catrice, formatrice santé CRAF2S
Emmanuel Auvray, PRAG	V. Cousin, Dir. Adj. DAFHE
Thierry Noël-Dubuisson, PRCE	N. Zich, éduc sportif DAFHE
Eric Osouf, PRAG	C. Noël Dubuisson, PRCE EPS
Frédéric Loyer, PRAG	N. Lemeulais, éduc CRSA

« On note un décalage dans la comptabilité des heures effectuées par les intervenants et le nombre d'heure maquette ; plus d'heures sur la maquette qu'effectuées (par exemple EPAPS). » p. 5 équipe pédagogique

- Il s'agit d'une erreur de notre part. Il ne nous a pas paru opportun de faire figurer cette information dans ce document d'observations.

Le suivi des stages et surtout du mémoire ne semble pas forcément réalisé par un EC. Même si ces derniers sont bien présents lors des jurys, cela constitue un point négatif. P.6 place des projets de stage

- Après examens du dossier d'auto-évaluation et vérification auprès des responsables des stages et de spécialités, il ne paraît pas possible de voir à quoi ce point négatif fait référence. Il apparaît que pour l'ensemble de spécialités, un seul enseignant impliqué dans les suivis de stage n'a pas un statut d'EC.

« Bien qu'il faille regretter de ne pas disposer de statistiques qui relatent précisément la poursuite des étudiants de licence en master, le recrutement est dit largement en provenance des licences respectives mais également par VAE et VAP. » p. 7 Recrutement

- Effectivement ces informations ne sont pas disponibles pour la plupart des spécialités. Suite à cette remarque, ces informations seront recensées dans les années à venir.

« Sur quatre ans, un total de 61 étudiants ayant validé leur M1 n'ont pas poursuivi en M2 dans la spécialité MDS co-habilitation Caen-Rouen. Ce chiffre important pose la question du devenir de ces étudiants. » p.7 recrutement

- Concernant ces étudiants, la totalité de ceux ayant souhaité poursuivre en M2 ont trouvé des places dans d'autres M2 tant à Caen qu'à Rouen (autres master STAPS, parcours IAE, écoles en communications...)
- C'est afin de répondre à cette demande étudiante que la prochaine offre de formation prévoit la construction d'un second parcours rouennais de master 2 : offre ludique et pratiques de demain (OLP2D). L'objectif sera de former des chargés de mission en capacité de développer de nouvelles offres de pratiques, tant dans les collectivités, que le mouvement sportif et les structures privées, en s'appuyant notamment sur l'utilisation des outils connectés. Ce parcours complète l'offre actuelle à la fois en termes de secteurs de professionnalisation, que de pratiques sportives visées (sport qui se pratique *versus* sport qui se regarde).

« Les enseignements du parcours recherche nécessitent le déplacement des étudiants entre les sites de Rouen et Caen. Les déplacements ne sont pas pris en charge de manière réciproque entre les deux établissements (pas de prise en charge de l'université de Rouen). Les professeurs ne pourraient-ils pas se déplacer majoritairement ? » p. 7 modalité d'enseignement

- Les déplacements des étudiants ne concernent que le parcours recherche. Pour les autres parcours, ce sont uniquement les enseignants qui se déplacent. Pour le parcours recherche, les enseignants se déplacent déjà, des moyens de visio-conférences ont été récemment mis en place. Dans un avenir proche, ces moyens devraient être renforcés et améliorés. Il apparaît néanmoins important que dans le cadre d'une formation à la recherche, les étudiants soient amenés à se déplacer et découvrir d'autres lieux d'enseignement, d'autres laboratoires et d'autres méthodes de recherche. A noter de plus que la COMUE Normandie Université devrait permettre la prise en charge d'un certain nombre de déplacement étudiants de Caen et de Rouen.

De nombreuses formations en STAPS et même dans d'autres disciplines ne font plus de distinction entre le parcours recherche et professionnel ; il est donc surprenant de constater encore cette distinction dans cette mention. P.7 Evaluation des étudiants

- Au moment de l'habilitation pour la rentrée 2012, la distinction entre parcours professionnel et recherche était d'actualité. Il n'a pas été jugé opportun de revenir sur cette appellation et la différenciation entre ces deux finalités, même si l'orientation recherche doit être considéré comme professionnalisante et que l'orientation dite « professionnelle » doit être étayée par la recherche. Pour le futur plan, cette distinction ne se fera plus, et il est prévu de proposer un renforcement de la formation à la recherche par la possibilité de prendre des options de cours recherche.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE